

Le Panel de dialogue fera l'annonce dans les prochains jours

Karim Younès : «Deux propositions sur la révision de la loi électorale et l'Instance indépendante pour l'organisation de la Présidentielle»

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4870 - Mardi 3 septembre 2019 - Prix : 10 DA

Patrons en détention provisoire

Rabehi : «L'Etat résolu à accompagner les entreprises»

Page 24

Inondations à l'est du pays

Cellules de crise et renforcement des équipes de pompiers

Page 2

Une arme de persuasion : la trêve unilatérale

Par Mohamed Habili

S'il est une chose qu'on a fini par comprendre dans la guerre en Syrie, c'est que les trêves ne sont pas plus tôt annoncées qu'elles sont violées, soit par un bord soit par un autre, soit par les deux à la fois. A Idleb, dernier bastion de l'opposition armée (et islamiste devrait-on ajouter, la ville étant tenue par Hayat Tahrir al-Cham, une organisation terroriste y compris pour la Turquie), la règle ne s'est guère fait démentir jusque-là, c'est le moins que l'on puisse dire. Mais comme la trêve commencée samedi dernier est unilatérale, qu'elle ne concerne que l'armée syrienne, il y a quelque chance pour qu'elle tienne plus longtemps que les précédentes. Ce sont d'ailleurs les Russes, au lendemain immédiat d'une rencontre entre Vladimir Poutine et Reccip Tayyip Erdogan, qui ont pris l'initiative de la décréter, selon toute vraisemblance pour complaire à ce dernier. Cependant, c'est aux forces terrestres relevant de Damas de s'y astreindre, bien qu'elles soient en pleine offensive. Si ça ne tenait qu'à elles, elles poursuivraient sur leur lancée jusqu'au bout, d'autant qu'il ne leur reste qu'un dernier effort à accomplir pour reprendre le contrôle à la fois d'Idleb et des ultimes poches rebelles autour de Hama. L'unilatéralité de ce dernier cessez-le-feu devrait donc lui permettre de tenir plus longtemps, du moment que les groupes rebelles ne sont pas censés l'avoir violé en faisant comme s'il n'existait pas.

Suite en page 3

En visite de travail à la 4^{ème} Région militaire

Gaid Salah met en garde ceux qui veulent faire perdurer la crise



Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale a prononcé, hier, un nouveau discours dans lequel il a réitéré son attachement à l'organisation de l'élection présidentielle avant la fin de l'année en cours. C'était lors de sa visite d'inspection dans la 4^e Région militaire (Ouargla). Lire page 3

Rentrée scolaire

Des mesures «inédites» prises par le gouvernement

● La prime de scolarité revalorisée à 5 000 DA

Pages 2 et 4

Maâlma Lalla Kheira

La femme qui ne peut sortir du Diwane

Page 13

Inondations à l'est du pays

Cellules de crise et renforcement des équipes de pompiers

■ Des cellules de crises et un renforcement des unités de la Protection civile ont été décidés dans les wilayas concernées par les inondations survenues suite aux intempéries, à l'instar de Skikda, Constantine, Mila, Guelma, où l'on déplore des personnes victimes de montées d'eau et des dégâts matériels.

Par Thinhinene Khouchi

A ce titre, une cellule de crise composée de représentants des diverses directions exécutives a été installée au siège de la wilaya de Skikda pour suivre la situation et prendre les mesures nécessaires suite aux fortes pluies ayant provoqué des inondations samedi dernier dans les communes de Skikda et Hamadi Krouma, ont indiqué hier des services de la wilaya. «L'opération de pompage des eaux se poursuit jusqu'à cette heure sur la RN-44 AB, à l'entrée de la ville de Skikda et à la cité Frères Saker, où les accès aux immeubles ont été submergés, isolant des habitants, ainsi qu'à la cité Merdj Dhib où les rues restent inondées», a indiqué la même source. Zoubir Sebti, directeur par intérim de la Protection civile de la wilaya, a indiqué que depuis la nuit de samedi à dimanche, tous les moyens ont été mobilisés, en plus de 150 agents, ajoutant que ses services ont demandé l'as-

sistance des wilayas de Constantine, Mila et Guelma. Faisant savoir que la wilaya de Skikda a enregistré entre samedi après-midi et dimanche derniers 141 mm de pluie, ce même responsable a affirmé qu'aucune victime n'est à déplorer. A ce propos, il a assuré que les pompiers ont secouru 39 personnes en danger. La directrice des Travaux publics, Ferial Saïoud, a indiqué, pour sa part, que ses services œuvrent, en coordination avec ceux des communes concernées et de l'Office national de l'assainissement, à nettoyer les avaloirs obstrués par les boues charriées par les eaux sur la route de l'îlot des Chèvres. Des pluies torrentielles accompagnées de rafales de vent ont provoqué la coupure du courant électrique dans un bon nombre de quartiers de la partie Est de Skikda, dont Filfila, et dans certaines cités comme Hamrouche Hamoudi dans la commune de Hamadi Krouma, et ce, depuis avant-hier matin. Les services de Sonelgaz ont indiqué, de leur côté, que leurs agents travaillent



PH/D.R.

d'arrache-pied pour procéder au rétablissement de l'électricité, soulignant qu'ils n'ont pas encore pu accéder à certains endroits du fait que des routes restent encore inaccessibles. Par ailleurs, au cours des dernières 48 heures dans plusieurs régions du pays et suite aux fortes chutes de pluies, notamment dans les wilayas de

Téessa, Biskra, Batna, El Tarf et M'sila, les secours de la Protection civile ont procédé au sauvetage des personnes cernées par les eaux à bord de leurs véhicules ainsi qu'à plusieurs opérations d'épuisement des eaux infiltrées à travers plusieurs habitations. Selon un premier bilan établi par les services de la Protection civile, les pluies tor-

rentielles ayant affecté plusieurs régions de l'est du pays ont provoqué des pertes humaines et des dégâts matériels. En effet, à M'sila, dans le village de Beraktia, dans la commune de Ouled Derradj, le corps sans vie d'un enfant de 12 ans a été repêché avant-hier dans l'oued Laâraaba suite aux fortes pluies qui se sont abattues sur la région, a indiqué la direction locale de la Protection civile. La dépouille de la victime (B. Sofiane) a été repêchée par des citoyens dans l'oued Laâraaba en crue, avant l'arrivée des éléments de la Protection civile, a précisé la même source. La victime a été transférée à la polyclinique de la commune de Ouled Derradj, ont fait savoir les services de ce corps constitué. Une enquête a également été diligentée par les services de sécurité territoriale compétents afin de déterminer les circonstances exactes de cette noyade, a-t-on signalé de même source.

T. K.

Décidée lors de la réunion du gouvernement

La prime de scolarité revalorisée à 5 000 DA

La prime de scolarité accordée aux élèves des familles démunies sera revue à la hausse à partir de l'actuelle rentrée scolaire. Ainsi, elle passera de 3 000 à 5 000 DA. Une décision prise lors d'une réunion du gouvernement tenue dimanche. En outre, le gouvernement a examiné un projet de décret exécutif modifiant et complétant le décret exécutif 96-298 du 8 septembre 1996, portant revalorisation du montant de la prime de scolarité, fixée depuis 1994 à 400 DA et à 3 000 DA, pour chaque enfant scolarisé dans les trois paliers (primaire, moyen et secondaire). Cette disposition a été approuvée et c'est le Premier ministre qui a ordonné sa mise en application immédiate à l'occasion de la prochaine rentrée scolaire au profit de plus de 9 millions

d'élèves. Ainsi, les communes seront chargées du versement de cette prime également aux parents d'élèves sans revenus à travers la mobilisation du Fonds de solidarité des collectivités locales.

Création de délégations communales aux communes de Constantine et d'Oran

Aussi, des délégations communales aux communes de Constantine et d'Oran seront créées à la faveur de l'adoption par le gouvernement d'un projet de décret exécutif. Cette organisation administrative permettra aux communes d'Oran et de Constantine de «prendre en charge efficacement les missions de service public local et de mieux répondre aux exigences du développement local, dans le cadre du

renforcement de la décentralisation et de la démocratie participative, ainsi que le rapprochement de l'administration du citoyen». Pôle industriel, commercial et touristique par excellence, la commune d'Oran dont la population dépasse 1,2 million d'habitants et qui est organisée actuellement en 12 secteurs urbains, connaîtra une nouvelle organisation à travers la création de dix-huit délégations communales, sur la base des besoins de la population, qui ont fait l'objet d'une étude élaborée par les autorités locales et approuvée par l'Assemblée populaire communale (APC) d'Oran. Quant à la commune de Constantine, dont la population dépasse les 470 000 habitants et qui dispose de capacités et d'infrastructures à dimensions régionale et nationale qui font d'elle un pôle attractif d'activité

économique, et compte tenu des développements remarquables qu'elle a enregistrés, la réorganisation urbaine de la ville de Constantine est devenue impérative, d'où la création de dix délégations communales.

Report du projet de décret exécutif portant création d'une plateforme portuaire

Par ailleurs, le Premier ministre a décidé de reporter l'approbation du projet de décret exécutif portant création d'une plateforme portuaire d'échange de données, visant «la mise en place d'une plateforme moderne d'échange de données (système de communauté portuaire algérien)».

Louiza Ait Ramdane

Electroménager

Autorisation d'importation de collections CKD de 70 produits, rejet de 33 autres

Les intrants de soixante-dix produits électroménagers ont fait l'objet de quatorze décisions consacrant le régime douanier applicable aux collections dites CKD, alors que trente-trois autres produits ont fait l'objet d'un rejet pour absence ou insuffisance d'intégration ou d'insertion des composants électroniques après des années d'activité, a indiqué hier un communiqué du ministère de l'Industrie et des Mines, et chargé de l'examen des demandes d'avis technique des opérateurs dans les activités de montage des produits électroménagers, a examiné vingt et une demandes d'avis technique représentant

dix-sept sociétés de montage, a précisé le ministère. Ces sociétés ont été instruites sur la base des critères prévus par le décret exécutif n° 2000-74 du 2 avril 2000 qui régit cette activité, en mettant l'accent principalement sur la création de la valeur ajoutée, notamment le niveau d'intégration industrielle qui constitue «une priorité de la politique industrielle en matière de montage, vu les avantages octroyés par les pouvoirs publics dans ce domaine». A cet effet, soixante-dix produits ont fait l'objet de quatorze décisions consacrant le régime douanier applicable aux collections dites CKD, alors que trente-trois produits ont fait l'objet d'un rejet pour absence ou insuffisance d'intégration ou d'insertion des composants électroniques après des

années d'activité, a expliqué le document. Ces dossiers rejetés «seront réexaminés après le complément d'informations sollicité par le Comité pour une équité dans le traitement des opérateurs activant dans cette branche», rassure le ministère, soulignant que l'examen des dossiers des opérateurs s'est appuyé sur le niveau de production, leur taux d'intégration nationale, ainsi que les moyens investis pour améliorer la production et le nombre d'ouvriers employés par ces usines. Le Comité poursuivra ses travaux afin de «répondre à l'ensemble des demandes des opérateurs dont la collaboration est requise», a assuré le ministère. Par ailleurs, le ministère a réitéré son «soutien» à l'industrie de l'électroménager qui représente un secteur sur lequel

le gouvernement compte s'appuyer dans sa politique de diversification de l'économie. C'est dans ce cadre, qu'un «nouveau décret et un cahier des charges sont en cours de finalisation pour encadrer l'industrie de l'électroménager en Algérie», a-t-il annoncé, expliquant que cela «permettra aux entreprises activant dans le secteur de l'électroménager d'avoir de nouvelles perspectives et permettra aussi de mettre plus de rigueur dans l'obligation d'intégration favorisant le développement de la sous-traitance». Le ministère a rappelé, en outre, que cette activité regroupe actuellement plus de 70 opérateurs avec 20 000 emplois directs et environ 60 000 emplois indirects.

Lyes B.

En visite de travail à la 4^{ème} Région militaire

Gaid Salah met en garde ceux qui veulent faire perdurer la crise

■ Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale a prononcé, hier, un nouveau discours dans lequel il a réitéré son attachement à l'organisation de l'élection présidentielle avant la fin de l'année en cours. C'était lors de sa visite d'inspection dans la 4^e Région militaire (Ouargla).

Par Meriem Benchaouia

«**N**ous considérons qu'il est opportun de convoquer le corps électoral le 15 du mois de septembre courant, et que les élections puissent se tenir dans les délais fixés par la loi», a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale. «J'avais abordé lors de ma précédente intervention la priorité d'entamer sérieusement la préparation des élections présidentielles dans les quelques semaines à venir, et je confirme aujourd'hui, et partant de nos missions et prérogatives, ainsi que de notre respect de la Constitution et des lois de la République, que nous considérons qu'il est opportun de convoquer le corps électoral le 15 du mois de septembre courant et que les élections puissent se tenir dans les délais fixés par la loi, des délais raisonnables et acceptables qui répondent à une revendication populaire insistante», a indiqué le vice-ministre de la Défense. Il a salué, dans ce cadre, «les efforts fournis par l'Instance nationale de la médiation et du dialogue» et valorisé «les résultats encourageants qu'elle a obtenus en si peu de temps, sur la voie du dialogue sérieux, constructif et objectif». Gaïd Salah a renouvelé son appel pour «aller de l'avant pour rapprocher les points de vue, unifier les visions et trouver des mécanismes à même de concrétiser l'approche insistante, qui consiste en l'accélération de l'organisation des élections présidentielles, notamment en installant rapidement une instance nationale indépendante pour la préparation, l'organisation et la surveillance des élections, qui superviserait toutes les étapes du processus électoral, ce qui requiert également la révision de quelques textes de la loi électo-



PH/MDN
tiques qui ne sont tolérées ni par la loi, ni par l'étiquette ni par les us».

Le chef d'état-major applaudit la revalorisation de la prime scolaire

Par ailleurs, le chef d'état-major de l'armée a affirmé que les efforts du gouvernement se poursuivent pour réunir toutes les conditions adéquates à même de «garantir une rentrée scolaire dans les meilleures conditions, notamment en rehaussant sensiblement la prime scolaire ; une mesure à même de renforcer le rôle de l'Etat et son souci de réduire les charges des écoliers et de leurs parents».

L'ANP n'est pas contre la liberté d'expression

Ahmed Gaïd Salah a assuré que l'ANP «n'est pas contre la liberté d'expression et de la divergence des opinions constructives». «Mais, poursuivra-t-il, nous sommes contre la politique d'exclusion et de marginalisation». Aussi, enchaînera-t-il, «nous ne tolérerons aucune tentative d'entrave au travail des institutions de l'Etat et partant de nos missions et prérogatives constitutionnelles». Promettant ainsi de faire «face avec rigueur à ces manœuvres qui visent à faire perdurer la crise, à obstruer le processus de développement de la patrie, et à s'inscrire contre la volonté du peuple». Et rappeler dans ce contexte que «nous sommes en possession d'informations sûres que nous dévoilerons au moment opportun, sur la conspiration de certains partis contre la patrie et le peuple ; ces partis rejetés par le peuple n'ont d'autre souci que la critique et le dénigrement». **M. B.**

rale pour s'adapter aux exigences de la situation actuelle, et non pas une révision totale et profonde qui toucherait tous les textes, tel que revendiqué par certains, ce qui prendrait beaucoup de temps». «Ces élections représentent un rendez-vous d'importance dans l'histoire de l'Algérie, qui apportera davantage de progrès sur la voie de l'instauration de l'Etat de droit», a-t-il ajouté.

«L'Algérie a été et restera visée par ses ennemis»

«Je sais pertinemment que vous êtes pleinement conscients que l'Algérie, et au regard de plusieurs considérations a été et restera visée par ses ennemis, qui ne veulent pas de sa prospérité économique, sociale, scientifique et technologique, ni qu'elle soit forte et protégée», affirmera Gaïd Salah. «L'arme de ces ennemis, pour ce faire, est de tenter de nouveau de priver le peuple algérien de tous les facteurs qui font sa force, qui consistent essentiellement en les composantes de son identité,

ses constantes nationales et ses valeurs et de son tissu social cohérent», appuiera-t-il. Cette cohésion qui selon lui, «a dérangé la bande, qui n'a pas hésité à conspirer secrètement et en public pour défaire et couper ses liens, en s'appuyant sur ses acolytes dissimulés dans les structures des différentes institutions, lesquels ont eu pour mission d'entraver l'action du gouvernement et des institutions de l'Etat, et créer une situation d'impasse et d'effervescence dans le front social, dans l'espoir de faire aboutir leurs visées et objectifs malveillants d'obstruer le processus de dialogue national et de pérenniser la crise, au moyen de propagande et d'idées sournoises qu'ils diffusent en permanence sur la scène politique et médiatique, sous prétexte de la liberté d'expression garantie par la Constitution». Sauf que ces derniers, relèvera-t-il «ont omis, de manière volontaire, que cette liberté ne doit en aucun cas outrepasser ses limites et l'éthique d'usage, en descendant vers des niveaux aussi bas que l'insulte, la diffamation et les accusations infondées ; des pra-

Le Panel de dialogue fera l'annonce dans les prochains jours

Karim Younès : «Deux propositions sur la révision de la loi électorale et l'Instance indépendante pour l'organisation de la Présidentielle»

Karim Younès, coordinateur général de l'Instance nationale de dialogue et de médiation (INDM), a fait état, hier à Alger, de la présentation dans les deux prochains jours de deux propositions relatives à la révision de la loi portant régime électoral et à la création d'une haute Instance indépendante, chargée de la préparation, de l'organisation et de la surveillance du processus électoral. Dans une déclaration à la presse, au terme de l'audience accordée par l'INDM à des associations et organisations nationales, il a indiqué que ces deux propositions constituaient la conclusion de l'ensemble des propositions formulées par les partis politiques, les personnalités et représentants de la société

civile reçus par l'Instance, précisant que les deux documents seront distribués, dans les deux prochains jours, en vue de permettre à toutes les parties de les étudier. «L'INDM n'a pas vocation d'élaborer et de promulguer les lois, qui relèvent des prérogatives du Parlement», a-t-il poursuivi. Affichant son «attachement» à continuer à présider l'INDM, il s'est dit convaincu de l'importance du rôle de cette dernière, notamment en la conjoncture actuelle que traverse le pays. A une question sur le processus de dialogue, Karim Younès a fait savoir que l'INDM a eu à ce jour des discussions avec une trentaine de partis politiques, un grand nombre de personnalités et de représentants

d'associations nationales et locales, réaffirmant l'importance de poursuivre le dialogue. A noter que la plupart des interventions des associations et organisations ayant pris part à la rencontre de ce lundi, étaient axées sur la nécessité d'accélérer l'organisation de la Présidentielle et de réunir le climat favorable, en offrant toutes les garanties, en sus de la démission du gouvernement qui constitue «une revendication populaire».

«L'atteinte à la dignité des membres de l'Instance est inacceptable»

En outre, en réponse aux multiples critiques dont ont fait l'ob-

jet des membres du panel de dialogue, son coordinateur sort de ses gonds pour tenter de mettre fin à ses agissements, Karim Younès déplorera «les injures ciblant des membres de l'Instance via des sites électroniques (sans les citer), affirmant que l'INDM demeurera solidaire «en cas d'une quelconque tentative d'atteinte à ses membres ou à leurs familles, y compris à travers le recours à la justice si nécessaire». «L'atteinte à la dignité des membres de l'Instance de médiation et de dialogue, ou de leurs familles est inacceptable», a-t-il déclaré. «Certains membres de l'Instance de dialogue, qui quotidiennement subissent des pressions en tous genres, ont été menacés de

LA QUESTION DU JOUR

Une arme de persuasion : la trêve unilatérale

Suite de la page une

Ayant décidé bon gré mal gré de l'observer, l'armée syrienne ne devrait pas prendre prétexte des attaques subies par elle de la part de l'ennemi, s'il y en a bien sûr, pour s'en affranchir à son tour. Mais on imagine bien que ce n'est pas ainsi que les choses vont se passer, que les unités syriennes ne vont pas se laisser tirer dessus sans riposter, sans se défendre. En fait, une trêve unilatérale n'a de chance de réussir que si elle devient vite bilatérale. Il faut pour cela que le camp qui ne s'est pas engagé à la respecter, en l'occurrence Hayat Tahrir al-Cham, soit amené à la respecter par une sorte de répugnance profonde à combattre un ennemi qui de sa propre initiative a décidé d'accorder une chance à la paix. Un ennemi qui de surcroît n'est pas en position de faiblesse, mais tout au contraire, sur le point de donner l'assaut final et d'enlever la place. Il faut que la partie qui la décrète ait parié sur sa force de persuasion, en prêtant à l'ennemi les mêmes sentiments d'honneur que ceux entretenus par elle. Voilà pourquoi il est douteux que ce soit à l'organisation terroriste dominant à Idlib qu'elle est proposée. C'est là typiquement le genre d'offre qu'on fait à un ennemi pour lequel on n'est pas sans professer du respect. Comme ni les Russes ni les Syriens ne sont suspects d'amitié envers Hayat Tahrir al-Cham, on peut supposer que ce n'est pas elle que la trêve est en réalité offerte, mais à la Turquie, dont Russes et Syriens pensent qu'elle est le parrain du groupe terroriste. C'est comme un défi que le président russe a lancé à son homologue turc, quelqu'un dont par ailleurs il s'est beaucoup rapproché ces derniers temps. C'est comme s'il lui disait : comme vous voyez, moi je suis en mesure de faire cesser les hostilités à ceux qui dépendent de moi, êtes-vous capable de faire de même avec ceux qui à Idlib vous doivent tout ?

M. H.

mort», a-t-il ajouté. De plus, soutenant que son Instance ne dispose pas du «monopole du dialogue politique», il dira qu'elle est «un acteur parmi les autres qui activent sur la scène politique pour trouver une solution politique à la crise du pays». «Le panel n'a pas la prétention de représenter le Hirak» et «n'a pas été désigné par le pouvoir en place», rappellera-t-il encore une fois. Dans ce contexte, il soulignera qu'«il n'y a pas de dialogue entre le panel et le pouvoir et entre le pouvoir et l'opposition, mais un dialogue entre tous les Algériens, car il s'agit de sauver notre maison commune qui est l'Algérie, au-delà de nos appartenances».

Lynda Naili

Rentrée scolaire

Des mesures «inédites» prises par le gouvernement

■ **Abdelhakim Belabed**, ministre de l'Éducation nationale, a assuré, hier à Alger, que la rentrée scolaire 2019-2020 a été «bien préparée» à travers des mesures «inédites» prises par le gouvernement. «La rentrée scolaire de cette année s'annonce bien préparée. Des mesures inédites et des décisions louables ont été prises par le Premier ministre pour son bon déroulement», a déclaré M. Belabed en marge d'une Conférence nationale ayant regroupé les cadres de l'administration centrale, les directeurs de l'éducation nationale et les représentants des partenaires sociaux.



ministre a tenu à rassurer les parents d'élèves en faisant savoir qu'il sera disponible dans les établissements et à travers des expositions qui seront organisées dans chaque wilaya. M. Belabed a également souligné

l'absence, cette année, de la surcharge des classes pour les élèves, vu le nombre d'infrastructures que son département a réceptionné, à l'exception de certaines localités en raison du mouvement de la population

dans le cadre du relogement. Dans le même sillage, le ministre a indiqué que les classes préfabriquées comportant de l'amiante seront remplacées par d'autres établissements qui ne figurent pas dans le nombre des infrastructures réceptionnées. Interrogé, par ailleurs, sur la réforme du baccalauréat, le ministre a souligné que celle-ci a une relation directe avec la réforme du système d'enseignement secondaire. «Il y a un cordon ombilical entre la réforme du baccalauréat et la réforme du système d'enseignement secondaire. C'est aux experts, entre autres, et aux partenaires sociaux d'en décider, d'un accord commun, comment traiter ce dossier dans le bon sens, et au moment opportun nous vous donnerons une suite», a déclaré le ministre. A la question de savoir comment son ministère réagira, en outre,

devant le refus des certains syndicats de participer aux réunions, M. Belabed a déclaré que son département sera toujours à l'écoute des derniers. «Je vais me réunir aujourd'hui et demain mardi avec les syndicats qui sont actuellement au nombre de 15 après l'agrément de 5 nouveaux syndicats. Nous allons travailler avec tout le monde sans exception et nous ne cesserons jamais de les appeler pour s'asseoir à la table de négociation». Enfin, concernant les nouveaux livres scolaires qui concernent les matières de l'arabe, l'éducation islamique et l'histoire, le même responsable a indiqué qu'ils étaient prêts, mais qu'il était d'abord préférable d'avoir les avis des ministères et organismes concernés (Affaires religieuses, Moudjahidine, Haut Conseil de la langue arabe...).
M. A.

Environnement et énergies renouvelables

Le ministère élabore un guide de terminologie technique

Un guide de terminologie technique en matière de l'environnement et des énergies renouvelables, comprenant 4 237 termes dans les deux langues officielles, l'arabe et tamazight, en plus du français, a été élaboré par le ministère de l'Environnement et des Énergies renouvelables, a indiqué, lundi, un communiqué du même département ministériel. Cette œuvre de traduction constitue, selon le communiqué, «un fruit concret des efforts

consentis dans le cadre de la concrétisation de la convention de partenariat conclu entre le ministère de l'Environnement et des Énergies renouvelables, le Conseil supérieur de la langue arabe (CSLA) et le Haut Commissariat à l'amazighité (HCA)». Pour pouvoir tirer profit du guide, le ministère se chargera de sa distribution, le 30 septembre courant qui coïncidera avec la Journée mondiale de la traduction (JMT) qui sera organisée sous le thème «La traduction et

les langues autochtones», ajoute-t-on dans le communiqué. Le guide sera distribué au niveau des instances ministérielles, des directions et des maisons de l'environnement, en vue de permettre à tous ses partenaires, parmi les académiciens, journalistes, investisseurs et représentants de la société civile, une utilisation judicieuse de ces vocabulaires techniques dans leur travail, conclut le communiqué.

Samia Y.

Pétrole

Le Brent recule à moins de 59 dollars

Les prix du pétrole baissent hier en cours d'échanges européens, en raison de tensions persistantes entre la Chine et les États-Unis. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, valait 58,89 dollars à Londres (vers 10h10 locale), en baisse de 0,61% par rapport à la clôture de vendredi. A New York, le baril américain de WTI pour livraison en octobre s'échangeait à 54,86 dollars, soit 0,44% de moins que vendredi. Par ailleurs, les marchés resteront fermés aux États-Unis lundi, jour férié. Selon Fiona Cincotta, analyste chez City Index, le pétrole continue à être «concentré sur le conflit commercial

entre la Chine et les États-Unis, alors que beaucoup d'investisseurs commencent à rentrer de leurs vacances d'été». Bien que Pékin et Washington s'étaient montrés plus conciliants la semaine dernière, l'imposition programmée de leurs nouveaux droits de douane respectifs indique que «le futur proche est tout sauf rose (...) et ne présage rien de bon pour les investisseurs», a expliqué Tamas Varga, analyste pour PVM Reports. Des droits de douane supplémentaires frappant des milliards de dollars de produits chinois sont en effet entrés en vigueur dimanche aux États-Unis, Donald Trump se montrant déterminé à arracher à Pékin un accord commercial. Ces droits de douane additionnels de 15% portent

sur une partie des 300 milliards de dollars de biens importés du géant asiatique qui avaient été jusqu'alors épargnés par les précédentes mesures américaines. Le président républicain, en campagne pour un second mandat, est ainsi resté sourd aux nombreuses mises en garde sur les potentielles répercussions négatives sur l'économie et les marchés. Pékin a rétorqué en augmentant des tarifs douaniers sur 75 milliards de dollars de biens américains en deux temps, avec une première échéance à la même date du 1^{er} septembre. Le pétrole brut américain fait partie des produits visés, voyant sa taxe d'importation en Chine augmenter de 5%.
S. H./agences

Structures sportives et de jeunesse

Bernaoui pour une bonne gouvernance dans la gestion

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Raouf Bernaoui, a appelé à Ghardaïa à consacrer les principes de la bonne gouvernance dans la gestion des structures sportives et de jeunesse. S'exprimant en marge d'une visite d'inspection des infrastructures relevant de son secteur dans la région, le ministre a mis l'accent sur «la nécessité de consacrer les principes de la bonne gouvernance dans la gestion des structures sportives et de jeunesse, afin d'assurer l'essor espéré pour le développement du secteur dans notre pays». M. Bernaoui a, à cette occasion, mis en exergue

les actions engagées par les pouvoirs publics en matière d'infrastructures pour permettre à la jeunesse d'acquiescer les valeurs de l'excellence et de performance. Il a assuré également que son département va œuvrer à la promotion du sport dans les établissements scolaires et universitaires en collaboration avec les partenaires concernés pour une utilisation rationnelle des infrastructures existantes. «Le sport contribue d'une manière directe à l'amélioration de la santé mentale et physique du citoyen et joue un rôle important dans l'éducation et l'intégration sociale du jeune», a

relevé le ministre, soulignant la nécessité de favoriser la formation dès le bas âge. Au cours de sa visite des différentes infrastructures dans la région de Metlili El Djadida (45 km au sud de Ghardaïa) ainsi que la zone de Noumérate, le ministre n'a pas omis d'exprimer sa satisfaction de la couverture en infrastructures sportives et de détente dans la région. M. Bernaoui a formulé le vœu que Ghardaïa devienne «un pôle d'excellence» en matière de sport en espérant que les infrastructures existantes deviennent un stimulant pour un sursaut du sport dans la région. Abordant

avec quelques supporteurs et jeunes des clubs de football de la région les aides et financement des clubs, le ministre a rappelé que les pouvoirs publics accompagnent toujours ces clubs avant d'appeler à trouver des mécanismes pour l'autofinancement des clubs amateurs. M. Bernaoui a inspecté l'auberge de jeunesse (55 lits) et la piscine semi olympique de Metlili El Djadida, où il a rencontré un groupe de jeunes qui ont exprimé leurs préoccupations quant à la nécessité d'assurer l'encadrement humain dans les structures sportives dans cette localité, et le financement et

sponsoring des clubs de la région par des grandes entreprises publiques. Il a également visité le complexe omnisport de Noumérate ainsi que sa piscine semi-olympique avant d'inspecter l'auberge de jeunesse de Ghardaïa et de prendre connaissance des difficultés de fonctionnement du planétarium de Bouhraoua à l'arrêt suite à un problème de mise à jour des logiciels qui nécessitent un montant de plus de trois millions DA, selon les explications des responsables du secteur.

Farid O./APS

Changes

L'euro se stabilise face au dollar

■ L'euro se stabilisait face au dollar hier, après avoir touché un plus bas en plus de deux ans la semaine dernière, tandis que la livre sterling baissait au début d'une semaine cruciale pour le Brexit.

Ph.D. R.



Par Salem K.

L'euro perdait 0,08% face au billet vert à 1,0973 dollar (vers 10h locale). Vendredi, il était tombé à 1,0963 dollar, un niveau plus vu depuis mai 2017. La journée est fériée aux Etats-Unis et les marchés resteront fermés. «La monnaie unique a été mise sous pression de fait du débat sur la baisse des taux d'intérêt et sur un autre programme d'achat d'obligations de la BCE», a expliqué David Madden, analyste pour CMC. Ce programme de rachats de dette sur le marché a été mis en sommeil fin

2018 par la Banque centrale européenne. «La possibilité d'élections législatives en Italie n'a pas aidé l'euro non plus», a-t-il ajouté. Giuseppe Conte a été désigné jeudi par le président Sergio Mattarella pour essayer de former une nouvelle équipe gouvernementale avec le Mouvement 5 Etoiles (antisystème) et le Parti démocrate (centre gauche), après la chute le 8 août de la coalition populiste qui dirigeait l'Italie. Mais les divergences entre les deux partis restent importantes et les négociations difficiles. En cas d'échec du nouveau gouvernement, des élections législatives, où l'extrême

droite est donnée favorite, auront probablement lieu rapidement. La livre britannique, de son côté, baissait face à l'euro et au dollar, en amont d'«une semaine imprévisible sur le Brexit», a commenté Esther Reichelt, analyste pour Commerzbank. Disant vouloir préparer un nouveau programme de politique nationale, le Premier ministre britannique a annoncé mercredi une suspension du Parlement pendant environ cinq semaines dès la deuxième semaine de septembre et jusqu'au 14 octobre, une décision vue par les opposants à un Brexit dur comme une manœuvre visant à les empêcher de bloquer

une sortie sans parachute. La rentrée du Parlement, prévue mardi, s'annonce d'ores et déjà houleuse, tandis que les députés essaieront notamment de légiférer pour contrer un «no deal». Une motion de censure est aussi envisagée contre le gouvernement, dont la majorité à la Chambre des Communes ne tient qu'à une voix. Dans ce contexte, les investisseurs ont des sentiments «mitigés», a déclaré Ipek Ozkardeskaya, analyste pour London Capital Group, «bien que les risques de baisse (de la livre) prévalent du fait des incertitudes du Brexit».

S. K./APS

Céréales

Le blé poursuit sa baisse sur les marchés européens

Les prix du blé poursuivaient leur baisse sur Euronext, hier à la mi-journée, dans le sillage de Chicago. La bourse américaine était fermée lundi, pour cause de fête du travail aux Etats-Unis, mais elle a clôturé la semaine dernière en nette baisse, en raison d'une faiblesse de la demande. «La pression récolte se pour-

suit, dans un contexte de guerre commerciale (avec la Chine) dont on ne voit pas l'issue», soulignait ainsi le cabinet Agritel, dans une note diffusée lundi. A Chicago, le blé a ainsi atteint vendredi son plus bas niveau depuis trois mois et demi, des opérateurs spéculant à la baisse, compte tenu de l'offre abondante

te dans le monde. Le faible niveau de l'euro face au dollar atténuait toutefois cette donnée. Si l'euro se stabilisait lundi, il a atteint vendredi un plus bas en plus de deux ans. Peu avant 13h30 (12h30 heure locale) sur Euronext, la tonne de blé reculait de 25 centimes d'euro sur l'échéance de septembre à 164

euros et de 75 centimes sur celle de décembre à 167,25 euros, pour près de 8.500 lots échangés. La tonne de maïs, elle, reculait d'un euro sur l'échéance de novembre à 162 euros et de 75 centimes sur celle de janvier à 167 euros, pour un peu plus de 700 lots échangés.

Mahi O.

Japon

Hausse de 4% des ventes de véhicules neufs en août

Les ventes de véhicules neufs (hors mini-voitures) ont progressé de 4% en août sur un an au Japon, tirées par les bus et les camions, tandis que les ventes de voitures ont pratiquement stagné, selon des données publiées lundi. Un total de 242 718 voitures, camions et bus ont été écoulés le mois dernier dans le pays, contre 233 358 unités un an plus tôt, selon les derniers chiffres de l'association japonaise des concessionnaires automobiles

(Jada). Ce sont surtout les camions (+23,4%) et les bus (+32,6%) qui ont tiré la hausse, tandis que les ventes de voitures de tourisme ont à peine augmenté, de 0,8% sur un an. Au niveau des constructeurs, Nissan a continué de souffrir avec une chute de 16,3% de ses ventes sur un an, son plus fort déclin depuis mars. L'allié du français Renault accumule les contre-performances depuis des mois, tant au niveau mondial que sur son marché national,

notamment du fait de ses modèles vieillissants. L'autre membre japonais de l'alliance tripartite avec Renault, Mitsubishi Motors, n'est pas non plus en grande forme: ses ventes ont reculé de 7,1% en août. Toyota (+4,1% ou +5,4% en incluant sa marque haut de gamme Lexus) et Honda (+14,5%) ont en revanche continué d'enregistrer de bonnes performances, alors que les achats de biens durables sont actuellement stimulés au Japon

par la perspective du relèvement de la TVA locale à compter du 1er octobre. Au niveau des «kei cars», ces mini-voitures d'une motorisation inférieure à 600 cm³ très prisées au Japon car moins chères à l'usage que des voitures classiques, 145 882 unités ont été écoulées en août, un bond de 11,5% sur un an. Au total, toutes catégories confondues, les ventes de véhicules neufs dans le pays ont augmenté de 6,7% en août sur un an, à 388 600 unités.

A. Y.

Chine L'activité manufacturière s'est redressée en août

L'ACTIVITÉ manufacturière en Chine s'est redressée en août après deux mois de recul, selon un indice indépendant rendu public hier, mais les exportations continuent de chuter sur fond de contentieux commercial avec Washington. L'indice des directeurs d'achat (PMI) pour le secteur manufacturier, calculé par le cabinet IHS Markit pour le groupe de médias Caixin, s'est établi à 50,4 en août, contre 49,9 le mois précédent. Il s'agit du plus haut niveau de cet indice enregistré depuis le mois de mars. Un chiffre supérieur à 50 témoigne d'une expansion de l'activité et, en-deçà, d'une contraction. Ce résultat est supérieur aux attentes d'un groupe d'analystes interrogés par l'agence financière Bloomberg, qui misaient en moyenne sur un indice de 49,8. Le secteur manufacturier chinois – qui représentait près de 30% du PIB du pays au premier semestre – «s'est redressé en août en raison d'une amélioration de l'activité de production» a commenté Zhong Zhengsheng, analyste de CEBM, un cabinet affilié à Caixin. «Toutefois la demande globale n'a pas connu d'amélioration et les exportations ont chuté significativement», conséquence de la guerre commerciale que se livrent Pékin et Washington, a-t-il nuancé. La Chine et les Etats-Unis sont engagés depuis plus d'un an dans un bras de fer commercial qui s'est traduit par l'imposition réciproque de droits de douane punitifs sur plus de 360 milliards de dollars d'échanges annuels. Des droits de douane supplémentaires frappant des milliards de dollars de produits chinois sont entrés en vigueur dimanche aux Etats-Unis. Une partie des 300 milliards de dollars de biens importés du géant asiatique sont désormais taxés à hauteur de 15%. La Chine a répliqué en augmentant les droits de douane sur 75 milliards de dollars de biens américains. «L'économie chinoise a montré des signes de reprise à court terme, mais la pression à la baisse demeure un problème à long terme», estime M. Zhong. D'autant que «la demande mondiale est faible et un recul attendu de longue date commence à se faire sentir dans la construction immobilière», secteur clé de l'économie chinoise, relève Julian Evans-Pritchard du cabinet Capital Economics.

R. E.

Tizi-Ouzou

Plus de 30 000 plants d'arbres incendiés

■ Au moins 32 594 plants d'arbres ont été détruits par les incendies ayant touché la wilaya de Tizi-Ouzou durant cet été, a-t-on recensé auprès de la Direction locale des services agricoles (DSA).

Par Nassima A.

Dans un document établi en prévision de la session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya d'hier lundi, la DSA fait état de 32 594 plants incendiés couvrant une surface totale de 251 hectares. L'olivier constitue, selon le document de la DSA, le plant le plus touché avec 19 606 oliviers incendiés, soit 78 % des plants détruits par les feux sur une surface de 196 ha suivi du figuier avec 2 428 couvrant une superficie de 12,14 ha. La filière céréalière a enregistré, quant à elle, l'incendie de 55 ha de blé, dont 21 à Souama' (50 km à l'est de Tizi-Ouzou) et 34 ha à Agouni Gueghrane (40 km au sud de Tizi-Ouzou), ainsi que la perte de 3 824 bottes de foin et de paille. Il a été également recensé la destruction par les flammes de quatre serres avicoles, deux serres de 200 mètres carrés et une de 400 mètres, ainsi que la mort de 3 500 sujets poulet de chair et la perte de matériel avicole, dans la commune de

Ph. > D. R.



Makouda (17 km au nord de Tizi-Ouzou). Concernant la filière apicole, il est fait état de la perte de

458 ruches pleines et 132 vides par la même source qui indique, en outre, que le recensement

des exploitations touchées est toujours en cours. Au chapitre des recommandations et pour

éviter de nouveaux départs d'incendies et de nouvelles pertes, le document de la DSA préconise la nécessité de recourir à des mesures préventives, entre autres, le nettoyage des parcelles et autour des serres avicoles et des étales, ainsi que le déplacement des ruchers situés aux alentours de zones à risque.

N. A./APS

Oran

23 nouveaux bus scolaires affectés aux régions isolées

Vingt-trois nouveaux bus scolaires seront mis à la disposition des élèves des régions isolées des différentes communes de la wilaya d'Oran, à l'occasion de la rentrée scolaire de l'exercice 2018-2019, a-t-on appris hier des services de la wilaya. Outre ces bus, des fournitures et affaires scolaires seront également distribuées aux élèves issus de familles nécessiteuses de la wilaya d'Oran, précise-t-on de même source, ajoutant que les autorités de la wilaya procéderont

aussi à la remise de pas moins de 13 générateurs au profit des communes. La rentrée scolaire 2019/2020 sera marquée à Oran par la réception de 40 établissements d'enseignement des différents paliers dont 29 groupes scolaires primaires, 8 CEM et 3 lycées. Dans ce contexte, la commune d'Es-Senia sera dotée de deux établissements d'enseignement secondaire, de trois CEM et d'une école primaire, tandis que la commune de Sidi El-Chahmi bénéficiera d'une école primaire,

alors que le nombre des écoles primaires à inaugurer dans la commune d'Arzew est estimé à trois, en plus d'un CEM, au moment où les travaux de réalisation d'une école primaire dans la commune de Benyebka viennent d'être achevés. S'agissant des communes de Boutelalis et de Messerghine, elles bénéficient pour l'occasion, de trois écoles primaires, pour la première, et une pour la seconde. Par ailleurs, une autre école primaire sera mise en service dans chacune

des communes de Gdyl et Benfriha, ainsi qu'une autre au niveau de la commune d'Oran. Le secteur de l'éducation à Oran sera également renforcé par l'inauguration de six écoles primaires au niveau de la daïra de Bir El Djir, dont cinq au chef-lieu de cette daïra et une autre à Hassi Bounif, tandis que la commune d'Oued Tlelat connaîtra l'ouverture de trois CEM et 9 écoles primaires, détaillent les services de la wilaya. **Samy Y.**

Jijel

Plusieurs structures scolaires opérationnelles dès la rentrée

Le secteur de l'Éducation dans la wilaya de Jijel s'est renforcé de plusieurs structures scolaires, qui entreront en service dès la prochaine rentrée 2019-2020, a-t-on appris du secrétaire général de la direction locale de l'éducation, Farid Mirouh. Il s'agit de deux lycées construits dans les communes d'El Milia et Settara, d'un CEM, de six groupes scolaires

ainsi que 34 classes ayant fait l'objet de travaux d'extension, réparties sur les différentes communes de la wilaya, a indiqué le responsable. L'exploitation de ces établissements scolaires permettra de diminuer la pression et la surcharge des classes dans certaines structures, notamment dans les écoles primaires, a ajouté la même source. S'agissant de

la solidarité scolaire, les services de la wilaya ont consacré une enveloppe financière estimée à 18,5 millions DA pour l'acquisition de 5 500 trousseaux scolaires destinés aux élèves de divers paliers, en plus de 3 400 trousseaux à l'initiative de la direction de l'Action sociale, alors que 800 autres seront attribués par la direction des affaires religieuses

et des wakfs. Par ailleurs, un quota de 49 000 élèves bénéficieront de la prime scolaire à la faveur d'un montant évalué à 147 millions DA, tandis que l'étude des dossiers et l'établissement des listes des bénéficiaires ont été confiés aux comités de daïra. Au total, 24 464 dossiers ont été validés par les services compétents. **N. T.**

Tébessa

Mise en service de nouveaux établissements scolaires

Le secteur de l'Éducation de la wilaya de Tébessa sera renforcé, lors de la rentrée scolaire 2019-2020, par la mise en service de nouveaux établissements relevant des trois cycles de l'enseignement, a-t-on appris dimanche auprès de la Direction locale de l'éducation. Le renforcement du secteur par ces nouvelles infrastructures permettra de réduire la pression et la surcharge des classes, et d'améliorer les conditions de scolarisa-

tion des élèves, dans le but d'assurer de meilleurs résultats, a précisé la même source. Cette même source a révélé que cinq nouveaux groupes scolaires au nouveau pôle urbain «Douken» du chef-lieu de wilaya seront mis en service, afin de garantir la scolarisation des élèves des familles nouvellement bénéficiaires de logements, soulignant que les inscriptions se déroulent dans de «bonnes conditions». De plus, un nouveau collège d'en-

seignement moyen (CEM) sera également mis en service dans la région de Ain Chenia (commune d'El-Aouinet), avec une capacité d'accueil de 200 élèves, ainsi que 3 nouvelles structures d'enseignement moyen dans les régions de «Gastel», «Dyr» et «Foum Metlag» dans les communes de Ain Zerga et El Ogl El Melha. Par ailleurs, 70 nouvelles salles de classe seront ouvertes à travers plusieurs communes de cette wilaya frontalière, a fait

savoir la même source, ajoutant que les travaux se poursuivent au nouveau lycée de Ferkane afin de le mettre en service «dans les plus brefs délais». S'agissant des cantines scolaires, la même source a ajouté que 3 nouvelles cantines d'une capacité de 100 à 200 repas/jour seront ouvertes à Tébessa et Negrine, ainsi qu'un demi-pensionnat à El-Meridj, et une salle de sport au lycée «Bekhaga Saleh» à Ouenza. **Y. H./APS**

Oum El Bouaghi Réception de 25 stades de proximité «avant fin septembre»

VINGT-CINQ stades de proximité seront réceptionnés «avant la fin septembre en cours», à travers plusieurs communes de la wilaya d'Oum El Bouaghi, a-t-on appris du directeur local de la jeunesse et des sports par intérim, Ismail Aïssou. «La réalisation de ces structures sportives a nécessité une enveloppe financière estimée à 300 millions DA, puisée de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales», a précisé le responsable. L'opération a concerné les daïras d'Ain Beïda qui a bénéficié de neuf stades de proximité, Ain Kercha (4), Ain Babouche (6), F'kirina (3) et Ksar Sbihi (3), a détaillé la même source. Par ailleurs, quatre stades communaux, implantés dans les localités de Bougherara Saoudi, Henchir Thoumaghni, El Harmila et Ain Diss, seront revêtus en pelouse synthétique «avant la fin de l'année en cours», a rappelé la même source, soulignant que cette action a nécessité un montant de l'ordre de 200 millions DA. **R. R.**

Présidentielle en Tunisie

Début, hier, de la campagne officielle

■ Douze jours pour convaincre. Hier a sonné le coup d'envoi en Tunisie de la campagne présidentielle en vue du scrutin anticipé du 15 septembre. Les 26 candidats vont devoir se démarquer pour convaincre les 7,15 millions d'électeurs tunisiens.

Par Sara B.

Après une ambiance pré-électorale délétère marquée par des luttes de personnes et des invectives, l'ouverture de cette période officielle devrait permettre d'aborder enfin des thématiques de fond. La lutte contre le chômage qui dépasse les 15% et les moyens pour faire baisser l'inflation (qui oscille entre 6 et 7% après avoir atteint 7,5% l'an dernier) figurent au cœur des préoccupations affichées par de nombreux prétendants. Parmi le million de nouveaux inscrits sur les listes électorales, figurent 70% d'électeurs de moins de 25 ans ; ce qui placera logiquement l'attention et les aides à la jeunesse parmi les priorités des candidats à la fonction suprême. Parents pauvres de la Tunisie moderne, les régions intérieures et les périphéries urbaines devraient également attirer les promesses électorales. Le clivage de fond entre pro et anti-islamistes qui animait la dernière présidentielle s'est effacé au profit de questions plus économiques. L'attitude à adopter face aux créanciers internationaux, comme le FMI, devrait voir les candidats se démarquer les uns des autres. Nombre d'entre eux évoquent une révision de la Constitution pour renforcer le rôle du président. Ses prérogatives sont en effet limitées par la Constitution, et le locataire de Carthage est surtout maître des affaires étrangères et de la sécurité. Le choix des électeurs est rendu particulièrement difficile par la très courte période de campagne officielle et par le fait que plusieurs candidats de poids n'ont pas de différences sur le fond.

L'UGTT met en garde contre l'exploitation du dossier social à des fins électorales

Le secrétaire général de l'Union générale tunisienne du



travail (UGTT), Nouredine Taboubi, a mis en garde contre l'exploitation du dossier social à des fins politiques et électorales, soulignant que la Centrale syndicale constituera une «force de régulation» du scrutin présidentiel. S'exprimant lors d'une conférence régionale organisée à Nefza (Béja), pour la formation de formateurs adhérant à l'UGTT sur le contrôle des prochaines élections présidentielles et législatives dans la région du nord-ouest, M. Tabouni a fait part, à l'occasion, de ses craintes pour le processus électoral, a indiqué l'agence TAP. Dans ce contexte, il a évoqué un climat marqué par une «course acharnée au pouvoir, en l'absence d'un mouvement social en faveur des causes nationales». «La Centrale syndicale ne fera pas partie des élections, mais constituera une force de régulation», a-t-il fait savoir, précisant que la participation de

l'UGTT aux élections consistera à fournir des observateurs aux élections à même de contribuer au débat national. Le responsable syndical a appelé, en outre, «les adhérents de l'UGTT à assumer leur responsabilité et à confirmer leur présence dans les bureaux de vote dans les

régions, en tant qu'observateurs afin de garantir l'intégrité et la transparence des élections». M. Taboubi a dévoilé également les qualités exigées par l'UGTT pour mener à bien la mission du président de la République, soulignant que «le président élu doit gouverner d'une façon juste et

équitable avec toutes les catégories et dans toutes les régions». De son côté, le secrétaire général de l'Union régionale du travail de Béja, Abdelhamid Cherif, a affirmé que cette conférence compte 60 formateurs provenant des gouvernorats de Béja, Jendouba, Le Kef et Siliana qui formeront à leur tour, des observateurs dans le cadre des prochaines échéances électorales, conformément à la décision de la commission administrative nationale de l'UGTT sur l'observation des élections. L'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE) en Tunisie a annoncé la liste définitive des 26 candidats à l'élection présidentielle anticipée programmée pour le 15 septembre. Elle a publié, également, un exemplaire du bulletin de vote pour l'élection présidentielle, leur classement, leurs noms et leurs photos.

S. B./Agences

Le gel du poste de porte-parole-Isie est une décision des membres de l'Isie

LE PRÉSIDENT de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (Isie), Nabil Baffoun, a fait savoir, dimanche, que le gel du poste de porte-parole de l'ISIE qu'occupait jusque-là Hasna Ben Slimane, a été décidé à la majorité des membres de l'Instance et non en raison d'un amendement du règlement intérieur. «Les membres de l'Isie considèrent qu'il est de leur droit d'accorder des déclarations aux médias, ce qui est en contradiction avec la présence de ce poste», explique Baffoun. L'Isie avait annoncé, dans un communiqué daté du 13 février 2019, la nomination de Hasna Ben Slimane, porte-parole de l'Instance. Cette décision est intervenue à la veille du coup d'envoi de la campagne électorale pour la présidentielle en Tunisie, à savoir dimanche. Le scrutin aura lieu le 15 du mois courant.

R. M.

Libye

Quatre civils blessés dans des tirs sur l'aéroport de Mitiga

Quatre civils ont été blessés, dans la nuit de samedi à dimanche, dans des tirs de roquettes visant l'aéroport de Mitiga, le seul fonctionnel de la capitale libyenne, selon le Gouvernement d'union nationale (GNA) qui a accusé les forces rivales de Khalifa Haftar. Situé à quelques kilomètres à l'est de la capitale, Mitiga se trouve dans la zone contrôlée par le GNA, basé à Tripoli et reconnu par l'ONU. Les tirs ont coïncidé avec l'arrivée d'un avion libyen de Médine, en Arabie saoudite, qui ramenait des pèlerins de La Mecque. Trois d'entre eux, dont une femme, et une autre personne ont été blessés,

selon une porte-parole du ministère de la Santé du GNA, Wedad Abou Niran. La piste d'atterrissage a été endommagée et un Airbus A330 de la compagnie publique Libyan Airlines a été touché par des éclats d'obus et est désormais hors service, a indiqué le directeur de l'aéroport, Lotfi al-Tabib. Les vols au départ et à l'arrivée de cet aéroport ont été suspendus «jusqu'à nouvel ordre», a ajouté M. Tabib. L'aéroport a annoncé plus tard sur sa page Facebook que plusieurs compagnies, comme Libyan Airlines ou Libyan Wings, vont temporairement opérer leurs vols depuis l'aéroport de Misrata,

à 200 km à l'est de Tripoli, à partir de lundi. La mission de l'ONU en Libye (Manul) a dépêché ses experts sur place. «Quatre projectiles ont atteint les parties civiles de l'aéroport», a-t-elle indiqué dans un communiqué, confirmant qu'un projectile «a heurté la piste, endommageant un avion transportant des dizaines de pèlerins». La Manul a condamné «avec la plus grande fermeté cette attaque qui a terrorisé à la fois les passagers et le personnel de l'aéroport». L'aéroport a été touché pour la 7^e fois depuis fin juillet par des «bombardements sans discrimination», selon la mission. Cette

dernière a demandé «la cessation immédiate des attaques contre cette installation vitale et toutes les infrastructures et biens civils», affirmant que de telles attaques «pourraient constituer des crimes de guerre». Le GNA a dénoncé plus tôt dans un communiqué une «attaque terroriste» qu'il a imputée aux forces du maréchal Khalifa Haftar, appelant la communauté internationale à faire face «à ses responsabilités en matière de protection des civils». Une attaque similaire avait fait un mort le 15 août et provoqué la suspension des vols. L'aéroport a également fermé la semaine dernière après le tir

d'une roquette lors de l'arrivée de deux avions, qui n'a pas fait de victimes. Mitiga est le seul aéroport fonctionnel de la capitale depuis la fermeture en 2014 de l'aéroport international de Tripoli, gravement endommagé par des combats. Les forces du maréchal Haftar mènent depuis cinq mois une offensive pour s'emparer de Tripoli. Elles ont attaqué à plusieurs reprises l'aéroport de Mitiga, accusant le GNA de l'utiliser à des «fins militaires». Elles affirment viser à chaque fois des «drones turcs» qui décollent, selon elles, de l'aéroport pour mener des frappes contre leurs troupes au sud de Tripoli.



Liban

La tension retombe entre Israël et le Hezbollah, mais les craintes demeurent

■ La tension entre Israël et le Hezbollah libanais semble être retombée d'un cran, hier, au lendemain d'échanges de tirs qui ont fait craindre une flambée de violences et laissent planer la menace d'une confrontation ouverte entre les deux ennemis.

Par Rosa C.

La presse israélienne dissertait hier sur la stratégie de l'armée après des tirs de missiles antichars du Hezbollah sur l'avant-poste militaire d'Avivim, localité du nord d'Israël à la frontière du Liban. Ces tirs ont entraîné en représailles des frappes israéliennes sur le sud du Liban, provoquant uniquement des incendies dans des secteurs boisés. Dans un premier temps, l'armée israélienne a annoncé dimanche que des cibles avaient été «touchées» par les tirs venus du Liban, puis des images de médias locaux avaient montré deux soldats hélicoptères en direction de l'hôpital de Haïfa (nord). Mais elle a par la suite indiqué que les tirs du Hezbollah n'avaient fait ni mort, ni blessé; même «pas un "égratigné"» selon les propres mots du Premier ministre Benjamin Netanyahu. Y a-t-il eu une mise en scène de l'armée israélienne?

Et, si oui, à quelle fin? Pour déstabiliser le Hezbollah, qui devait s'enorgueillir d'avoir touché une cible israélienne avant de déchanter? Pour pousser son ennemi à ne pas aller plus loin face au risque d'un engrenage? «Ce n'était pas le but de l'armée que tout cela soit connu. Ça devait rester dans une sorte de brouillard (...) afin de confondre le Hezbollah», a commenté auprès de l'AFP un général israélien à la retraite requérant l'anonymat. Les échanges de tirs de dimanche sont survenus au terme d'une semaine allant crescendo, débutée avec le bombardement par l'armée israélienne d'un village syrien où le Hezbollah préparait selon elle une attaque au drone, et poursuivie par des accusations d'attaques de drones israéliens contre la banlieue sud de Beyrouth – fief du Hezbollah – qualifiée de «déclaration de guerre» par le président libanais

Michel Aoun. Au terme de cette séquence, le ministre israélien de la Sécurité intérieure, Guilad Erdan, a assuré hier qu'Israël n'avait «pas l'intention d'aller vers un conflit plus large». «Si nous nous engageons dans une vaste confrontation militaire, cela se produira à un moment qui nous convient du point sécuritaire. Les forces de sécurité israéliennes sont préparées à tout scénario», a-t-il ajouté sur les ondes de la radio de l'armée, Galei Tsahal. A Avivim, verdoyante localité du nord israélien touchée par les frappes du Hezbollah, la situation est redevenue calme, mais les habitants gardent bien en tête les échanges de tirs de la veille, qui ont rappelé à certains la guerre de 2006 entre le mouvement armé libanais et Israël. «La guerre peut reprendre en une minute. Ça peut arriver et ça me préoccupe», dit à l'AFP Dudu Peretz, 35 ans, accompagnant son fils sur le chemin de la maternelle du village. Dans son souvenir, il s'agit du développement le plus inquiétant à la frontière depuis la guerre de 2006, qui en 33 jours avait fait 1 200 morts côté libanais et 160 côté israélien. A quelques centaines de mètres de là, devant un arrêt de bus, Moran, 12 ans, raconte avoir entendu des frappes pour la première fois de sa vie. «Nous étions sur le qui-vive



PH. > D. R.

depuis une semaine, nous nous attendions à quelque chose», raconte-t-il. Des projectiles sont tombés dimanche près de l'entrée de Yiron, un kibboutz voisin d'environ 400 âmes, causant un incendie et endommageant la route. «Dimanche, vers 16h00, nous avons entendu des bombes et nous avons sur-le-champ demandé aux habitants du kibboutz de rentrer dans des abris (antibombes). Ils y sont restés pendant environ deux heures trente», explique Shlomi Flax, chef du comité de secours local. «C'est clair que nous sommes inquiets pour le futur. Vous savez,

c'est le Moyen-Orient, nous ne savons pas ce qui va arriver demain, mais au moins nous savons que nous pouvons compter sur l'armée pour nous protéger». Sabagh Israel, 57 ans, philosophe pour sa part en arabe. «Nous sommes soulagés qu'ils n'aient tué personne de notre côté et que nous n'ayons tué personne de leur. Toute effusion de sang serait une honte. Leur sang est comme le nôtre», déclare cet homme de 57 ans, tout en faisant les courses sur le marché d'Avivim.

R. C.



Commentaire

Colonisation

Par Fouzia Mahmoudi

Plus rien ne semble pouvoir arrêter Benjamin Netanyahu sur la voie de la colonisation et de l'indexation de toutes les terres palestiniennes qu'il lui chante au nom d'Israël. Mais pourquoi se priverait-il alors qu'il a aujourd'hui le support indéfectible de Donald Trump qui semble décider à défendre ses alliés israéliens jusqu'au bout et quelles que soient les situations. Le Premier ministre hébreu, qui courtise l'électorat de droite en vue des législatives du 17 septembre, a ainsi réitéré cette semaine son intention d'annexer les colonies juives en Cisjordanie occupée. Netanyahu et son parti, le Likoud, tentent de faire le plein de votes à droite, notamment au sein du mouvement pro-colonies et par l'entremise d'alliances avec de petites formations, dans l'espoir de devancer leur principal rival, l'ancien chef de l'armée Benny Gantz, à la tête du parti «Bleu et Blanc». «Avec l'aide de Dieu, nous allons faire valoir la souveraineté juive sur l'ensemble des communautés, au titre de la terre (biblique) d'Israël, et au titre de l'État d'Israël», a déclaré Netanyahu lors d'un discours dans la colonie juive d'Elkana, en Cisjordanie occupée. Si la colonisation par Israël de la Cisjordanie occupée et de Jérusalem-Est annexée s'est poursuivie sous tous les gouvernements israéliens depuis 1967, elle s'est accélérée ces dernières années sous l'impulsion de Netanyahu et de son allié à Washington, le président Donald Trump. Aujourd'hui, plus de 600 000 Israéliens vivent dans des colonies en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, la partie palestinienne de la ville occupée par Israël, où résident également trois millions de Palestiniens, une proximité souvent source de conflits. La colonisation est jugée illégale au regard du droit international. A la toute fin de la campagne pour les élections d'avril, qui n'avaient pas débouché sur un gouvernement d'unité d'où le nouveau scrutin de septembre, Netanyahu avait déjà promis d'annexer les colonies. Dimanche, le Secrétaire général de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), Saëb Erekat, a demandé à la communauté internationale de prendre des mesures afin d'empêcher le Premier ministre israélien de passer à l'acte. «Ceux qui se disent préoccupés à chaque annonce de colonisation israélienne doivent désormais faire face à la réalité : le Premier ministre de la puissance occupante (Israël) annonce l'annexion des Territoires occupés», a-t-il aussitôt réagi sur Twitter. «Assez d'impunité : la communauté internationale a la responsabilité d'imposer des sanctions à Israël après des décennies de crimes», a-t-il ajouté. Mais même si l'ONU venait à sanctionner, pour la nième fois, Israël sur cette question essentielle, dans les faits rien ne changera tant que la Maison-Blanche soutiendra aussi activement l'État israélien sans se préoccuper des droits et aspirations du peuple palestinien.

F. M.

Brexit

Semaine houleuse attendue au Parlement, Boris Johnson durcit le ton

Le Premier ministre britannique Boris Johnson a menacé d'exclusion les députés de son camp conservateur qui tenteraient de bloquer une sortie sans accord de l'Union européenne, durcissant le ton à la veille d'une rentrée parlementaire qui s'annonce mouvementée. Les députés reprennent mardi le chemin de la Chambre des Communes, où ils ne siègeront que quelques jours avant une suspension du Parlement la semaine suivante et jusqu'au 14 octobre, à deux semaines seulement du Brexit, le 31 octobre. Cette suspension, annoncée la semaine dernière par Boris Johnson et qui doit lui permettre de présenter un nouveau programme de politique intérieure, a provoqué un flot d'indignation de la part des opposants à un «no deal» qui y voient une tentative de les bâillonner. Ces derniers essaieront de légiférer en urgence pour empêcher une sortie de l'UE sans filet. Pour dissuader les conservateurs tentés de voter avec l'opposition, Boris Johnson a prévenu que ceux-ci seraient expulsés du parti, une menace à la Une de plusieurs quotidiens hier. «Le Premier ministre prévient

les députés rebelles: "Soutenez moi ou prenez la porte"», titrait ainsi le quotidien conservateur «The Daily Telegraph». Le quotidien de gauche «The Guardian» notait que «Johnson est prêt à sacrifier sa majorité» au Parlement, qui ne tient qu'à une voix, avec le soutien du petit parti unioniste nord-irlandais DUP. Cette menace alimentait les spéculations sur l'imminence d'élections législatives anticipées. «Je pense que leur stratégie est de perdre cette semaine puis de convoquer des élections législatives en ayant éliminé ceux d'entre nous qui ne sont pas contre le Brexit, pas contre un départ de l'Union européenne, mais qui considèrent que nous devrions partir avec un accord», a déclaré hier matin à la BBC l'ancien ministre de la Justice David Gauke, l'un des conservateurs anti «no deal». L'ancien ministre des Finances Philip Hammond, favorable au maintien de liens étroits avec l'UE après le Brexit, a quant à lui jugé sur Twitter «hypocrite» de punir les rebelles, soulignant que huit membres du gouvernement actuel avaient défilé cette année les consignes du

parti. Preuve que les tensions sont à leur comble, une réunion prévue hier entre M. Johnson et les rebelles Tories a été annulée à la dernière minute. De son côté, le chef du Labour, principal parti d'opposition, Jeremy Corbyn, réunissait hier son cabinet fantôme à Salford (nord-ouest). «Nous travaillons avec d'autres partis pour faire tout ce qui est nécessaire pour éloigner notre pays du précipice», devait déclarer M. Corbyn selon un extrait de son discours transmis par ses services. Parmi les mesures envisagées, l'opposition travailliste envisage une motion de censure contre le gouvernement. Arrivé au pouvoir fin juillet, Boris Johnson a promis de faire sortir le Royaume-Uni du bloc européen coûte que coûte le 31 octobre, qu'un compromis ait ou non été trouvé avec Bruxelles, afin de respecter la volonté des Britanniques qui ont choisi le Brexit à 52% lors d'un référendum en 2016. Affichant sa détermination, le gouvernement a lancé ce week-end une vaste campagne d'information incitant les entreprises et les particuliers à «se préparer pour le Brexit».

Maâlma Lalla Kheira

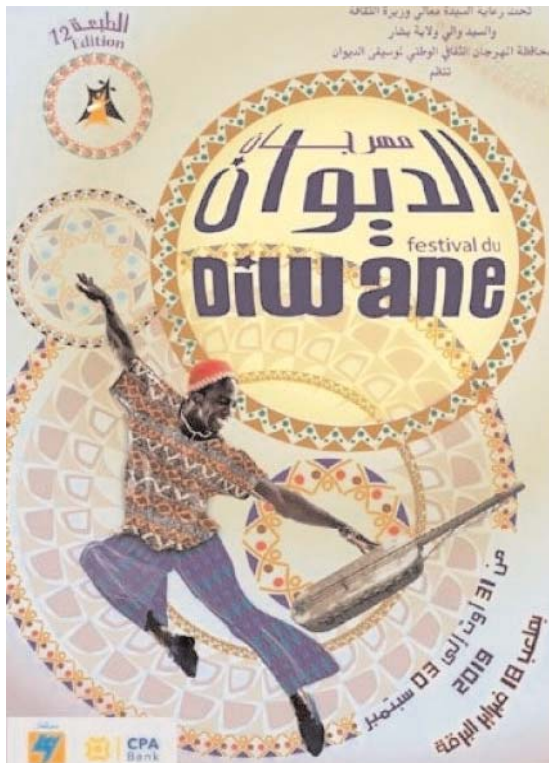
La femme qui ne peut sortir du Diwane

■ Le goubri, cet instrument à cordes pincées dédié à la musique traditionnelle Gnawa, demeure l'un des outils de musique les plus prisés, tant il donne un charme particulier à chaque pièce jouée. Parmi les rares femmes à jouer cet instrument se trouve Maâlma Lalla Kheira.

Par Abila Selles

Aux premières représentations artistiques de la 12^e édition du Festival culturel national de la musique et danse Diwane, Maâlma Lalla Kheira a conquis son public.

Accompagnée de sa troupe de femmes musiciennes, toutes issues de familles s'adonnant aux rites Diwane à Ghardaïa, toutes à leur premier passage



sur scène à l'occasion de cette manifestation, elle a surpris le public par la dextérité des jeux Krakeb (qarqabous) et surtout la parfaite maîtrise du Goubri. Cette jeune artiste, de son vrai nom Kheira Bouchareb, s'est confiée à la presse en indiquant : «Je suis née à Ghardaïa et j'ai grandi dans l'ambiance de la culture du Dendoun, une variante régionale du Diwane dans cette wilaya.

J'ai appris à jouer le Goubri grâce à ma défunte mère Hadj Ayoubi Meriema, elle-même adepte depuis son jeune âge des rites sacrés du Diwane». Elle ajoute avoir appris le Goubri – cet unique instrument à cordes dans les pratiques rituelles et musicales du Diwane – au sein des groupes Diwane.

«Mon amour pour le Diwane et la pratique du Dendoun par les femmes, comme c'est le cas chez nous à Ghardaïa, et qui ne peuvent, pour différentes raisons, prendre part à des manifestations d'ampleur nationale. Elle ajoute qu'à travers cette première participation au festival, elle veut, sa troupe et elle, démontrer la présence des femmes adeptes du Diwane sur la scène artistique nationale. Maâlma Lalla Kheira est, faut-il le signaler, également présidente de l'association «Dendoun-Feminin» de cette célèbre ville touristique dans le sud du pays.

A. S.

Clôture des ateliers du théâtre d'Alger-Centre

Présentation de la pièce «Rouh»

Les jeunes de l'atelier de formation du théâtre d'Alger-Centre ont présenté, samedi, leur pièce intitulée «Rouh» sur la scène du théâtre, organisateur de cette manifestation, évoquant des personnalités éminentes du patrimoine arabe en philosophie et soufisme dans un mélange

d'arabe classique et arabe dialectal. Les stagiaires ont participé à l'écriture de la pièce, sous la supervision de leurs encadreurs, en l'occurrence l'écrivain H'mida Ayachi qui a supervisé l'atelier de l'écriture, Mohamed Frimelhi en charge de l'atelier de la mise en scène, Samar Bendaoud pour

l'atelier de chorégraphie, Halim Rahmouni pour l'atelier de scénographie et Abdelkader Soufi pour l'atelier de musique. L'écrivain H'mida Ayachi a indiqué que «la présentation de la pièce se poursuivra lors de la prochaine étape, l'expérience continuera avec de nouveaux sta-

giaires» et que l'atelier a présenté quatre textes, dont «Rouh» qui a été écrite par Fatima El Houari qui est une des participantes à l'atelier d'écriture. Pour rappel, les ateliers de formation du théâtre d'Alger-Centre ont débuté le 21 juillet dernier et présenteront la pièce «Rouh». L. B.

Cinémathèque d'Alger

Un cycle dédié à Sam Peckinpah

Connu des cinéphiles mais peu du grand public, Sam Peckinpah aura donné ses lettres de noblesses au cinéma hollywoodien. Pour lui rendre hommage, la Cinémathèque algérienne organise un cycle qui lui est

dédié en ce début du mois. La Cinémathèque algérienne (Alger-Centre) organise le cycle Sam Peckinpah, du 2 au 12 septembre. Les classiques de sa filmographie y seront projetés, à commencer par «La horde sauva-

ge» et «Pat Garrett et Billy le Kid». C'est à raison de trois séances par jour que les projections se feront, entre 13 et 17h, selon les jours. Malheureusement, la cinémathèque n'a communiqué, à l'heure où nous écrivons, que le

programme des cinq premiers jours. Pour l'anecdote, la cinémathèque nous informe que le réalisateur souhaitait tourner à une époque en Algérie mais que son état de santé l'en a empêché. R. C.

«Woman»

Quand les femmes du monde se racontent

De la femme d'affaires indonésienne à la paysanne du Togo, femme soldat ou victime de violences, «Woman», le documentaire de Yann Arthus Bertrand, présenté dimanche à la Mostra, donne la parole aux femmes du monde, qui expriment leurs souffrances et leur capacité à les surmonter. Quatre ans après «Human», son précédent film qui se voulait une immersion dans l'être humain à travers une succession de récits et d'images du monde, Yann Arthus Bertrand récidive en se concentrant cette fois sur l'une

des moitiés de l'humanité. Entièrement financé par des mécènes, «Woman» est construit selon le même procédé que «Human», avec une succession de témoignages face caméra sur fond noir. Vu par des millions de personnes, ce précédent opus n'avait pas reçu que des éloges, notamment en France, où il avait été qualifié par certains de «zapping frustrant et ennuyeux» ou de catalogue «des meilleurs sentiments». «Je constate que c'est souvent une même presse intello qui m'attaque mais à travers mes films c'est moi qui suis visé, sur

chacune se caractérise par son histoire familiale, sa culture ou ses croyances. Certaines racontent leur combat pour lutter contre les discriminations au travail, pour l'accès à l'école, parlent des violences subies dans leur couple, des réseaux de prostitution. D'autres gardent le silence pour présenter leur visage défiguré par une attaque à l'acide. Elles abordent aussi de façon émouvante, parfois facétieuse, des thèmes intimes comme l'amour, le désir, l'orgasme, le rapport à leur corps ou les règles.

K. M.

AGEND'ART

Théâtre de Verdure
Laâdi-Flici (Alger-Centre)

Le 19 septembre 2019 :
Concert de Kendji Girac à
20h30.

Dar Abdellatif (El-
Hamma, Alger)

Jusqu'au 5 septembre :
Exposition de peinture de
l'artiste plasticien
Mohammed Bakli.

Galerie d'arts Le Paon
(Centre des arts de Riadh
El Feth, niveau 104, local
1B32, El-Madania, Alger)

Du 21 septembre au 20
octobre :

Exposition «Convergence»
de l'artiste Mohamed Krour.
Vernissage le samedi 21 septem-
bre à partir de 15h.

Institut Français d'Alger
Du 15 septembre
au 28 novembre :

Exposition des plus beaux
paysages du Sud capturés
par Oussama Hamdi.



Ligue 1 (4^e journée)

MCA - USMA programmé pour le 11 septembre

LE «BIG DERBY» de la capitale entre le MC Alger et l'USM Alger, comptant pour la 4^e journée du championnat de Ligue 1 de football, se jouera le mercredi 11 septembre au stade olympique du 5-Juillet (21h00), selon le programme dévoilé samedi soir par la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. Un autre derby de cette journée, celui de l'Est, entre le CS Constantine et le CABB Arreridj, est fixé quant à lui au jeudi 12 septembre au stade Chadid-Hamlaoui à 20h30.

Le match CR Belouizdad - US

Biskra a été décalé au mercredi 25 septembre.

Le stade qui abritera cette rencontre n'a pas été mentionné, quelques jours après la fermeture du stade du 20-Août-1955 d'Alger.

Dans le cadre de la 5^e journée, seul le match MC Oran - MC Alger a été fixé au dimanche 15 septembre au stade Ahmed-Zabana (21h00), alors que les autres rencontres restent à programmer.

Championnats d'Algérie - Dopage

De nouveaux produits prohibés dans la liste de la commission médicale

LA FÉDÉRATION algérienne de football a annoncé dimanche avoir ajouté dix nouvelles substances (7 stimulants et 3 narcotiques) aux produits prohibés, qui feront l'objet d'une surveillance au cours de la saison 2019-2020, et qui seront réprimés en cas de contrôle positif.

«Les stimulants Bupropion, caféine, nicotine, phényléphrine, phénylpropanolamine, pipradol et synéphrine, ainsi que les narcotiques Codéine, hydrocodone et tramadol sont incluses dans le programme de surveillance 2019», a détaillé la FAF, ajoutant que d'autres substances comme les anti-inflammatoires stéroïdiens et les bronchodilatateurs, notamment, les Glucocorticoïdes et les Bêta-2-agonistes seront également surveillés.

Si le contrôle de certaines substances se fera «uniquement pendant la compétition», d'autres produits prohibés, comme les Bêta-2-Agonistes et l'Ethylsulfanyl-1H-Benzimidazole seront «surveillés même en dehors de la compétition, particulièrement s'ils sont ingérés de manière autre que celle autorisée».

«La liste des substances et méthodes interdites 2019,

publiée par l'Agence mondiale antidopage (AMA), le résumé des principales modifications, les notes explicatives, ainsi que le programme de surveillance 2019 peuvent être consultés ou téléchargés à partir du site internet de la FAF», a ajouté l'instance fédérale dans son communiqué. Cette liste des substances prohibées a été approuvée le 20 septembre 2018 par le comité exécutif de l'AMA, et entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019.

Elle répertorie les substances et méthodes interdites, en compétition comme en dehors, et précise les interdictions touchant uniquement certains sports.

En ce début de la saison 2019-2020, la FAF, à travers la commission médicale fédérale et sa commission antidopage, lance un appel à tous les acteurs du football national (joueurs, médecins, entraîneurs et dirigeants) de veiller à la bonne santé des athlètes et d'éviter à ce que ces derniers recourent, de manière délibérée ou par méconnaissance, à des produits dopants ou prohibés, comme les drogues (cannabis, cocaïne, ...), les stimulants ou les compléments alimentaires.

Coupe arabe des clubs (16^{es} de finale/aller)

La JSS affrontera Al-Shabab (Arabie saoudite) le 23 septembre

LA JS SAOURA, un des représentants algériens en Coupe arabe des clubs, accueillera la formation saoudienne d'Al-Shabab lundi 23 septembre au stade du 20-Août-1955 de Béchar (21h00), selon le programme dévoilé par l'Union arabe de football (UAFA) sur son compte officiel Twitter. La seconde manche aura lieu mardi 1^{er} octobre au stade de Riyadh à partir de 17h45 (heure algérienne). La JSS a validé son billet pour les 16^{es} de finale, en terminant leader du groupe B, au tournoi préliminaire disputé à Casablanca (Maroc) du 19 au 25 août.

Les joueurs de l'entraîneur Mustapha Djallit ont aligné trois victoires de suite : face à Fomboni FC de Mohéli des Comores (5-0), Télécom Djibouti (1-0), et le CA Bizertin (1-0). Les deux autres représentants algériens dans cette épreuve, le MC Alger et le CS Constantine, ont été exemptés du tour préliminaire.

Le CSC s'est imposé mardi dernier en match aller disputé à domicile face aux Bahreiniens du Muharrag (3-1), alors que le «Doyen» recevra les Omanais d'Al-Dhafar, le 24 septembre au stade du 5-Juillet (20h30).

La précédente édition de la Coupe arabe des clubs avait été remportée en avril dernier par les Tunisiens de l'ES Sahel, vainqueurs en finale face aux Saoudiens d'Al-Hilal (2-1). L'Union arabe de football (UAFA) a réservé 6 millions de dollars au vainqueur.

Ligue 1 de Football/ (3^e journée)

L'USM Alger tient le cap

■ L'USM Alger s'est imposée dimanche soir face à l'AS Aïn M'illa 3 à 2 au stade Omar-Hamadi, en clôture de la 3^e journée du championnat de Ligue 1 de football.

Les Rouge et Noir restent confiants



Par Mahfoud M.

Les visiteurs ont pris l'avantage dès la 4^e minute de jeu par Demane, mais les «Scorpions» ont égalisé deux minutes plus tard (54') par l'intermédiaire de Si Ammar. Le meneur de jeu libyen de l'USMA Ellafi a raté un penalty (64'), repoussé par le portier entrant Bouflif.

Tennis/US Open «Juniors» Rihane donnera la réplique au Suisse Riedi

LE TENNISMAN algérien Youcef Rihane était opposé dimanche après-midi au Suisse Leandro Riedi, au premier tour du tableau final du prestigieux tournoi US Open «Juniors», qui se déroule du 1^{er} au 8 septembre courant sur les courts en surface rapide du King National Tennis Center, sis à Flushing Meadows de Corona Park, à New York (Etats-Unis). L'Algérien de 18 ans, qui occupe actuellement le 59^e rang mondial chez les juniors, a directement intégré le tableau final de ce tournoi de Grade «A», tout comme son futur adversaire qui, lui, pointe au 53^e rang mondial. En cas de qualification, Rihane sera opposé au vainqueur du match mettant aux prises l'Américain Brandon Nakashima (tête de série N11) et le Français Kyrian Jaquet. Ce tournoi met en jeu un grand nombre de points, faisant qu'en cas de bon parcours, Rihane améliorerait sensiblement son classement mondial chez les juniors. Avant l'US Open, le jeune Algérien avait disputé d'autres grands tournois, comme Roland Garros et Wimbledon, mais pénalisé par un tirage au sort difficile, il a été éliminé dès le premier tour du tableau final, aussi bien en France qu'en Angleterre.

Le club algérois a inscrit le but de la victoire par Meftah (87'), sur un penalty peu évident. Les Rouge et Noir s'en tirent à bon compte, surtout que ce succès leur permet de rester au contact des autres formations qui sont aux commandes, à savoir la JSK, le MCA, le MCO, le CABBA, qui totalisent tous sept points après avoir réussi deux succès et un nul. Les gars de Soustara restent sur cette lancée et continuent donc à espérer défendre le titre acquis la saison dernière malgré

les difficultés rencontrées cette saison, notamment avec le blocage des comptes qui fait que la direction n'a pas pu régulariser les salaires des joueurs et des membres du staff technique. Toutefois, cela ne semble pas inquiéter les membres de l'équipe qui semblent prêts à se sacrifier et continuer à se battre pour réussir d'autres titres, sachant que l'équipe est engagée cette saison encore en Ligue des champions d'Afrique qu'il court depuis des années. L'essentiel pour les Algérois est de se donner à fond tout en cherchant à régler ce problème d'argent qui sera solutionné avec les nouvelles mesures et la mise en place d'administrateurs pour gérer les entreprises dont les patrons sont en prison.

M. M.

France

Slimani et Ferhat choisis dans l'équipe-type

LES INTERNATIONAUX algériens Islam Slimani et Zinedine Ferhat ont été retenus dans l'équipe-type de la 4^e journée du Championnat de Ligue 1 française de football, par «L'Equipe», suite à leurs prestations, samedi, avec leurs clubs respectifs, l'AS Monaco et Nîmes. Slimani avait inscrit les deux buts de son équipe, lors du match disputé à Strasbourg (2-2), confirmant son illustration avec son nouveau club. Il avait aussi ouvert son compteur en inscrivant son premier but sous les couleurs de son nouveau club, lors du nul face à Nîmes (2-2). Face à Strasbourg, l'avant-centre algérien a ouvert la marque à la 11', avant d'ajouter le second but à la 40' minute. Les Strasbourgeois ont fini par arracher le point du nul (2-2) à la 84' minute sur un penalty transformé par Thomasson. Slimani, 31 ans, sous contrat avec la formation anglaise de Leicester City jusqu'en 2021, avait débar-

qué sur Le Rocher le 20 août courant, sous forme d'un prêt, avec option d'achat, lui qui avait évolué les deux précédentes saisons à Fenerbahçe (Turquie) et à Newcastle (Angleterre) également sous forme de prêt. De son côté, son compatriote Zinedine Ferhat a marqué son 1^{er} but de la saison avec Nîmes vainqueur de Brest (3-0), réussi à la 2' après un très beau rush avant de mettre le ballon entre les jambes du gardien et au fond des filets. Arrivé cet été à Nîmes pour un contrat de trois ans, Ferhat n'a pas mis de longtemps pour se distinguer dans son registre préféré de passeur, lors de la 3^e journée du championnat, en délivrant ses deux premières offrandes, lors du nul arraché en déplacement face à l'AS Monaco (2-2). Selon son entraîneur, Bernard Blaquart, l'ex-joueur de l'USM Alger, âgé de 26 ans, peut être la vraie grosse surprise de ce championnat de France de Ligue 1.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tizi Ouzou

La session ordinaire de l'APW a finalement eu lieu

LA SESSION de l'assemblée populaire de wilaya de Tizi Ouzou a pu se tenir, finalement, hier après un report de la semaine passée faute du quorum et ce en présence du wali. En effet, 29 sur les 47 élus étaient présents pour la session boudée par ceux du Rassemblement pour la Culture et la Démocratie (RCD). L'ouverture des travaux a été marquée par une vive tension entre des élus de la majorité et le président de séance issu du même parti, le Front des Forces Socialistes (FFS). Deux élus se sont pris à la présidence de l'APW à laquelle est reproché d'avoir occulté l'affaire de la

détention de l'une des élues, à savoir, Samira Messouci. Puis place à l'ordre du jour de la session qui était essentiellement consacré au budget supplémentaire (BS) 2019. Celui-ci a été adopté par les élus présents. Il ressort que le montant du BS à répartir s'élève à plus de 384 millions de dinars au titre des différents chapitres. A l'ouverture de la session, le vice-président de l'APW Mohamed Achir a annoncé l'octroi d'une cagnotte destinée pour le reboisement du couvert végétal détruit par les incendies par l'implantation de 100.000 arbres.

Hamid.M

SETRAM

Perturbations du trafic de Tramway à la station Sidi Driss

LE TRAMWAY d'Alger a enregistré hier septembre une perturbation du trafic depuis 9h28 en raison des manifestations sociales des riverains au niveau de la station Sidi Driss, a indiqué dans un communiqué la société chargée de l'exploitation des lignes de tramway (SETRAM). Le service voyageurs

est maintenu entre les stations «Les fusillés» (Ruisseau) et «Mimouni Hamoud» (Bordj El Kiffan), a précisé la même source. «Un service de remplacement par bus ETUSA a été mis à la disposition des voyageurs afin d'assurer leurs déplacements», fait savoir le communiqué.

R.N.

Djelfa

Décès d'une personne brûlée dans son véhicule

UNE PERSONNE est morte brûlée dans son véhicule suite à un accident de la circulation survenu hier sur le réseau routier de la wilaya de Djelfa, a-t-on appris auprès des services locaux de la Protection civile. L'accident s'est produit sur l'axe de la RN1, à l'entrée nord de ville de Hassi Bahbah (au nord de Djelfa), suite au dérapage et au renversement d'un véhicule touristique près de la base de vie de la société Cosider, a-t-on ajouté de même

source. Le véhicule, immatriculé à Tiaret, a pris feu et a été complètement calciné avec son conducteur à bord, est-il précisé. La dépouille de la victime, non encore identifiée, a été transférée à la morgue de l'hôpital de Hassi Bahbah, au moment où une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale en vue de déterminer les circonstances exactes de cet accident, a-t-on signalé de même source.

Khaled N.

Protestation de citoyens à Amizour

Les sièges des APC de Béjaïa et Amizour bloqués

LE SIÈGE de l'APC d'Amizour a été bloqué hier par les habitants du village El-Kitoune demandant une prise en charge de plusieurs revendications visant l'amélioration de leurs conditions de vie. Ils réclament concrètement l'aménagement de la route du village et de ses chemins, la réalisation d'une conduite de voirie et l'alimentation en eau potable. Autant de revendications maintes fois mises en avant par les habitants qui n'ont pas manqué d'exprimer surtout leur colère par rapport à l'enteur dans leur prise en charge. Ils ont menacé de

revenir à la charge et de poursuivre leur action si les autorités locales ne daignent pas répondre promptement à leurs sollicitations. Ils ont par ailleurs fait savoir que ces doléances avaient déjà été portées à qui de droit. Dans la commune de Béjaïa, trois associations de quartier ont observé un rassemblement devant le siège de l'APC. Il s'agit des associations de quartiers Quatre chemins, Cité Moulla et Taâssast. Les protestataires réclament la concrétisation effective des différentes promesses données auparavant pour le développement de leurs



Loumis

Djalou@hotmail.com

Patrons en détention provisoire

Rabehi : «L'Etat résolu à accompagner les entreprises»

■ Hassan Rabehi, ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, a réitéré, hier à Alger, que l'Etat était résolu à accompagner les entreprises économiques dont les propriétaires se trouvent en détention provisoire.

Par Melissa A.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une conférence organisée par la Radio nationale sur le rôle du dialogue dans l'immunisation de la société, Rabehi a rappelé «les mesures d'accompagnement décidées par l'Etat pour le dossier de ces entreprises en vue de leur sauvegarde et de la préservation des emplois, ce qui témoigne, a-t-il dit, de sa résolution à trouver des solutions consensuelles à même de satisfaire tout un chacun». A une question sur le dégel des comptes bancaires des entreprises concernées, le porte-parole du gouvernement a expliqué que cette décision «est tributaire des procédures administratives et juridiques y afférentes». A noter que le ministre des Finances, Mohamed Loukal, avait indiqué avant-hier que la

désignation, par l'autorité judiciaire, d'administrateurs indépendants pour gérer les entreprises appartenant aux groupes Haddad, Tahkout et Kouinef, permettra le dégel des comptes bancaires de ces entités «dans les plus brefs délais». Le 22 août

dernier, le juge enquêteur, saisi des dossiers des sociétés appartenant aux Groupes Haddad, Tahkout et Kouinef, a rendu des ordonnances de désignation de trois administrateurs, experts financiers agréés, pour la gestion de ces sociétés.

M. A.

Accidents de la circulation

10 morts et 7 blessés en 48 heures

DIX personnes ont perdu la vie et 7 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus au cours des dernières 48 heures dans plusieurs régions du pays, indique hier un bilan établi par les services de la Protection civile. La wilaya de

d'Adrar déplore le bilan le plus lourd avec le décès de cinq personnes et une autre blessée suite à un renversement d'un véhicule léger survenu sur le RN 06, commune et daïra de Bordj Badji Mokhtar.

R. N.

Tipasa

Neutralisation d'une bande spécialisée dans la falsification de billets de banque

UNE BANDE spécialisée dans la falsification de billets de banque (monnaie nationale) a été mise hors d'état de nuire par les services de la Gendarmerie nationale à Daouda, wilaya de Tipaza, a rapporté hier un communiqué du groupement territorial de la Gendarmerie nationale. «Une association de malfaiteurs, qui activait dans le trafic de billets de banque nationaux, a été neutralisée sur la base d'informations sûres portant sur un individu en possession de faux billets de banque de 2 000 DA, qu'il écoulait dans la localité de Daouda», a indiqué le communiqué. Suite à quoi, il a été procédé, selon le même document, à l'arrestation du mis en cause dans son domicile, où un montant de 31 000 DA, dont plusieurs billets portant le

même numéro de série, a été trouvé. Les investigations menées à ce propos ont permis l'arrestation de deux autres individus qui écoulaient des faux billets au niveau des marchés de Koléa, est-il ajouté. Outre une somme de 520 000 DA, la fouille de leur domicile a permis la découverte d'une unité centrale et d'une imprimante. Aussi, il a été procédé à la saisie de 97 000 DA en faux billets au niveau d'un local commercial appartenant à l'un des suspects, portant ainsi le montant en faux billets saisis à 648 000 DA, poursuit le texte. Les trois suspects ont été placés en détention provisoire, sur ordre du juge d'instruction près le tribunal de Koléa, est-il signalé dans le communiqué.

B. M.